

appel d'aire

chantier école



FAIRE FACE AUX COMPORTEMENTS VIOLENTS ET AGRESSIFS

SYNTHÈSE DU 10ÈME PETIT DÉJEUNER THÉMATIQUE
DU 13 FÉVRIER 2026

VIOLENCE ET AGRESSIVITÉ

Depuis décembre 2023, l'IECD et Appel d'Aire organisent des petits déjeuners thématiques à destination des acteurs de l'insertion et de l'accompagnement. Ces rencontres sont l'occasion de réfléchir collectivement à des enjeux transverses, de partager des pratiques et s'inspirer les uns les autres.

Nous remercions **Julien Acquaviva**, directeur d'Appel d'Aire, **Caroline Cailleau** et **Marie Frechengues** responsables insertion dans l'association Sport dans la Ville, et **Stéphane Roux** philosophe, et responsable de formation, pour leur intervention sur cette thématique.

De quoi parle-t-on ?

Dans le quotidien des équipes de Sport dans la Ville, la violence peut prendre des formes variées : violences verbales ou physiques, mais aussi formes plus diffuses parfois banalisées, comme le mépris, certaines formes de chantage, les micro-agressions. Elle peut s'exprimer notamment à travers des violences sexistes et sexuelles (VSS) ou des situations de harcèlement, de cyberharcèlement. Il s'agit d'une réalité de terrain polymorphe, qui peut se manifester aussi bien entre jeunes accompagnés qu'envers les éducateurs.

Appel d'Aire propose une lecture de la violence des usagers comme un **langage émotionnel** et l'**expression d'un mal-être**. Elle s'inscrit dans la dynamique du « je vais mal, donc j'ai envie de faire mal ». C'est ce que constatent les équipes face à certains jeunes qui arrivent le matin avec un tel mal-être qu'ils « voient rouge » toute la journée. La violence devient alors l'expression d'une souffrance qui ne trouve pas d'autre canal.

La violence est définie en 1987 par le Conseil de l'Europe comme **« Tout acte ou omission commis par une personne ou un groupe, s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique, à la liberté d'une autre personne, ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière. »**¹ Cette définition est aujourd'hui référence juridique et éthique dans les domaines du social, et de la protection des personnes vulnérables.

Stéphane Roux définit la violence comme un **abus de puissance** dont la nature propre est une volonté destructrice. Il insiste sur un point : **la violence ne se hiérarchise pas**. On a souvent tendance à distinguer les « petites » des « grandes » violences, mais selon lui toute violence contient en elle une volonté d'anéantir. Refuser de classer les violences, c'est aussi rappeler qu'elles ne sont jamais anodines et qu'on refuse de les normaliser.

Quelle différence avec la notion d'agressivité ?

Contrairement à la violence, l'agressivité n'est pas en elle-même négative. Le terme vient du latin **« aggređi » qui signifie « aller vers »**, il exprime un mouvement vers, avant de prendre le sens plus moderne d'une attaque. L'agressivité est souvent une réaction à un sentiment de danger ou d'injustice plus qu'une force destructrice. Elle peut même, dans certains contextes comme le sport, devenir une ressource d'énergie positive permettant le dépassement de soi.

Néanmoins **cette distinction demeure essentiellement sémantique et théorique**. Dans la pratique, les professionnels du social reçoivent l'agressivité ou la violence de façon très directe

¹ Conseil de l'Europe, *Définition de la violence*, 1987, citée dans Haute Autorité de Santé, « Synthèse - Recommandations de bonnes pratiques professionnelles », 2018.

TENTER DE COMPRENDRE LES CAUSES

L'objectif de cet échange n'est en effet pas de chercher une « solution miracle » face aux situations de violence, mais d'ouvrir un espace d'échange pour soutenir les professionnels, partager des expériences et aborder ces situations sans jugement. Il s'agit notamment de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les différentes formes de violences, individuelles ou structurelles, d'en parler sans stigmatiser les personnes qui les expriment.

Une violence nourrie par des parcours traumatiques

Stéphane Roux utilise l'image de la « **bombe à retardement** » pour décrire le parcours de certains jeunes, notamment des mineurs non accompagnés (MNA). Après des épreuves intenses, leurs émotions peuvent se « geler » comme un mécanisme de survie face à des traumatismes impossibles à intégrer. Dans un environnement perçu comme plus sécurisant, ce blocage peut se relâcher, et c'est souvent là que la violence éclate.

Cette dynamique peut être éclairée par le concept d'**identification projective² de Mélanie Klein** : une souffrance psychique trop intense est projetée sur autrui afin de s'en décharger, voire de la faire éprouver à l'autre. La violence apparaît alors moins comme une agression gratuite que comme un débordement de souffrance faute d'avoir pu être mise en mots.

Une violence structurelle et une invisibilité sociale

Les jeunes en situation de décrochage, les NEETs, font face à une insécurité à la fois sociale et personnelle qui fragilise profondément leur rapport au monde. Ces jeunes ont **le sentiment d'être « objets et non sujets » de leur propre vie**. Ballottés d'une institution à l'autre, privés de pouvoir d'agir, leur souffrance s'exprime parfois à travers des comportements violents.

Pour les MNA dont le statut n'est pas reconnu administrativement, la violence trouve ses racines dans une forme de **non-existence juridique**. Ces jeunes sans papiers et sans statut juridique se heurtent à une violence systémique et institutionnelle qui génère frustration et désespoir.

Une violence symbolique

Le professionnel lui-même, en tant que figure d'autorité, peut involontairement devenir un déclencheur de violence. Non par malveillance, mais parce que la relation d'accompagnement réactive parfois des expériences antérieures douloureuses. **L'intervenant devient alors le réceptacle d'une colère** qui ne lui est pas directement destinée, mais qui s'adresse à ce que sa fonction représente.

L'accompagnant, par sa seule présence, **incarne un cadre, des règles et une institution**. Pour un jeune dont le parcours est marqué par le sentiment d'exclusion, cette figure de « sachant » portée par le professionnel peut être perçue comme une **agression symbolique**.

² M. Klein, « Notes sur quelques mécanismes schizoïdes » (1946), dans *Développements de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1966.

PREVENIR ET SOUTENIR

Le professionnel à l'écoute du jeune

Avant même de parler de comment réagir face aux situations violentes il s'agit de se demander comment créer un environnement qui favorise l'évitement de ces situations.

À Sport dans la Ville, le principe de la **libre adhésion du jeune** est un levier majeur : en permettant à l'usager de venir volontairement dans l'association, on le libère du poids d'une autorité subie, ce qui constitue une première étape essentielle pour désamorcer les réflexes d'opposition.

A Appel d'Aire, la charte construite avec les usagers n'est pas perçue comme un règlement répressif mais comme un **contrat de respect mutuel**. De plus, **l'instauration de rituels quotidiens** comme le « Bonjour » du matin, le partage d'un café ou le réveil sportif jouent un rôle fondamental. Ces moments de transition ne sont pas de simples habitudes, mais des outils de régulation permettant de « **sonder les humeurs** ». En identifiant l'état émotionnel d'un jeune avant même le début des activités, l'intervenant peut ajuster sa posture.



Dans les deux structures, le collectif permet une forme d'**autorégulation**, où les pairs s'influencent mutuellement, et règlent certains sujets par eux-mêmes. Cette dynamique exige cependant une vigilance constante de l'encadrant.

Les espaces de soutien pour le professionnel lui-même

Sport dans la Ville propose **une hotline spécialisée** pour les professionnels qui auraient besoin de parler d'une situation d'accompagnement difficile.

Les séances d'analyse de pratiques permettent aussi aux accompagnants de prendre du recul sur certaines situations complexes.

Une fois encore, chaque professionnel doit aussi **être à l'écoute de ses propres limites**. Par exemple, une personne, touchée trop personnellement par une situation de Violence Sexiste ou Sexuelle rapportée par un ou une jeune peut choisir de laisser un collègue traiter la situation si cela la met trop à risque.

Quelques ressources utiles

- Portail gouvernemental regroupant des numéros et ressources en cas de violence : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- Violentomètre : <https://www.maisonegalitefemmeshommes.fr/ressource/471/514-le-violentometre.htm>

Références :

- 1) Haute Autorité de Santé. (2018). *Synthèse - Recommandations de bonnes pratiques professionnelles*.
- 2) Klein, M. (1968). *Envie et gratitude et autres essais* (traduit par V. Smirnoff). Gallimard. (Ouvrage original publié en 1957).